[illegible] ... Mais cette dernière, [illegible] ... Un individu qui s'était introduit [illegible] ... Mais Bellenghien [illegible] ... Mme Bellenghien se leva aussitôt pour secourir son époux, mais le malfaiteur avait profité de l'obscurité pour s'enfuir.

Le ménagère remarqua du sang s'était précipitée vers la fenêtre de la chambre à coucher dont elle brisa plusieurs carreaux avec les poings afin de donner l'alarme.

Des voisins accourant armés de bâtons et de manches à balais.

Un procédant à une minutieuse visite de lieux, mais les recherches n'amènerent aucune découverte.

L'ordre le plus parfait régnait dans la maison ; les meubles et leur contenu étaient intacts.

Les gendarmes pégrenas ne furent pas plus heureux dans leurs investigations. L'individu s'était soigneusement soustrait à la vengeance de la foule exaspérée par son abominable attentat.

Mme Bellenghien, blessée aux mains en brisant les carreaux des fenêtres, a reçu des soins dans une pharmacie. Son état n'est pas grave ; elle en sera quitte pour quelques jours de repos.

Sports et Jeux

FOOT-BALL

Challenge des Indépendants

Voici les résultats des matchs joués dimanche dernier et comptant pour le Challenge organisé par l'Union Sportive du Roschin :

A Lille. — Association Sportive lilloise (1) bat Racing-Club de Douai (incomplet) par 8 buts à zéro.

A Roubaix. — Union Sportive de Roubaix bat l'Association Sportive lilloise (2) par 13 buts à 1.

A Roubaix. — Football-Club lillois bat Tri-Club roubaisien (4) forfait.

A Armentières. — Tri-Club croisiste (3) bat l'Union Sportive armentiroise par 3 buts à 1.

JEU DE BOUCHON

A Lille. — La Société *Les Amis du Lundi*, établie chez M. Ch. Bouquet, rue de Cervie, 11, tera jouer le 1 mars 1906, 60 francs de prix en espèces. La mise est fixée à 0,25 ; 1 mise pour 6 fr. 75.

LE NORD

DOUAI

Mœurs. — La police de sûreté a arrêté en sourd-muet, le sieur Armand Vendorp, sujet belge. Agé de 30 ans, surdomoitier à St-Gilles-les-Bruxelles, qui avait mendié dans les rues et commis un outrage public à la pudeur.

Etat-Civil. — Du 26 février. — Naissances. — Simonne Catteau, rue des Blancs-Moulines, 15 — Georges Savary, rue du Polygone — René Carelian, rue St-Sauveur, 13 — Angèle Fauvenez, rue Bra, 82.

Publications de Mariage. — Entre : Eléuthère Wallet et Marie Démol — Jules Herpin et Victorine Wesson.

Décès. — Edouard Cattinel, 64 ans, rue des Wats, 65.

FRAIS-MARAIS. — M. Silvain, receveur d'octroi, a été nommé receveur buraliste de 1re classe à Douai (bureau de Frais-Marais).

SIN-LE-NOBLE. — *Commémoration historique.*—Dans le n° du 23 février, le correspondant du *Réveil du Nord* s'en prend de nouveau aux agissements républicains à propos d'une manifestation faite à Sin-le-Noble sous les auspices de l'Union Démocratique et Sociale.

Dans cette conférence, notre contradicteur donne un compte-rendu dont lui nous a le secret, une « narration prise sur le vif » selon l'expression d'un de ses amis de la *Gazette de Sin-le-Noble*.

Ce Monsieur qui s'exclamait peu à la réunion, après de longues heures de recueillement et de méditations, fit appel, pour rédiger son article, à sa fertile et vive imagination ; et, incontestablement, notre grand rétrique accumule les mensonges et contectionne les calomnies.

D'abord la réunion lui annonce sous la présidence de M. Debeve, et non sous celle de M. Hayez qui devait concurremment avec M. Wilmot, remplir les fonctions d'assesseurs. Les affiches qui se trouvent encore apposées sur les murs de notre cité, les informations des journaux républicains, en témoignent.

Des centaines de convocations avaient été lancées par le « statisticien de la rue Carnot », ajoute-t-il, « pauvre homme ». D'abord, quand on copie un confrère, on le lait textuellement ; ou n'est donc pas statisticien qu'il lalitit écrire mais bien « petit théologien de la rue Carnot. »

Ensuite nos convocations (au nombre de 173, et non pas des centaines) furent adressées, non pas au petit bonheur comme le lint nos adversaires, mais aux convives de banquet du 14 juillet.

Continuons le distribe, il estime que cinquante personnes avaient répondu à l'invitation. Il est vrai que le « Gazette de Sin-le-Noble » [illegible] ... Mais cette dernière d'ailleurs ajoute : « pas ne de plus. » S'entendent-ils bien ces deux correspondants ? Or, nous déclarons qu'il y avait entre 250 et 300 citoyens, parmi lesquels des délégations des Lignes de Rôches, de Douai, de Waziers, de Lallaing, etc.

M. Debève devait rendre compte de son mandat, hélas ! il ne fit rien lire sans commentaires acide », ajoute-t-il. Cependant que tous les auditeurs revenu que le sympathique M. Debève ne rendit pas compte de son mandat et ne lut (?) pas une nomenclature (?) aride.

En ce qualité d'adressaire des tâchères, notre contrère ferait bien d'écrirer sa nature. Et lire arrenre de s'accumular toujours ; c'est ainsi qu'il écrit : « Au rontérrcier, revient la tâche de rendre compte du mandat du « Dépuie rertsé ».

L'amicent a vocat du berreau de Douai ne prononça pas un reul mot « l'adresse de notre sympathiques dépuie » ; ne fit aucune allusion aux votes tranchement républicains ainsi que M. Debève durent cetip ingéniteur ; mais entretiut ses auditeurs, dnnt il capiva l'attention, par l'élégance de ne parole et l'éloquiim de ce pennée, pendant plne d'une heure ; d'un sujet très intéressant et tout d'actualité : « La Séparation des Eglises et de l'Etat. »

Evidemment, pour ce pas perdre une vieille habitude, notre revantissime confrère y va de son petit morceau à l'adresse de M. Wilmot et qui il fait un grief de défendre, avec un dévouement qui n'a l'égal que le désintéressement, la sympatbique et intéressante population marctchère. Il lui reproche également d'être brasseur, et notre ingénu contredisent « la méfiate de plusieur » très cléricale et pen « religieuse. Gnocchi » en rappelant ces paroles : « C'est la fin d'un règne ».

Attaquer les républicains rediceux et rédicaux socialistes et ménager du plus ce plus ire cléricane, telle est votre ligne de conduite. Continuez, Monsieur, le sectrice cativerel jugera ; et déjà plusieurs de vos lecteurs ne sont plu à rediller votre partisl et mensonger compte rendu.

Conseil municipal. — Le Conseil se réunira vendredi 2 mars 1906, à 6 heures du soir.

Ordre du jour : 1. Attributions des bourses d'assistance ; 2. Assistance obligatoire des vieillards (liste complémentaire) ; 3. Sections de la mille de 1905 ; 4. Crédits l'Orère (exercice 1906).

Etat-Civil. — Du 21 au 28 février. — Naissances. André Saisiency, rue Nationale, 50 — Julia Dumont, rue Pasteur, 14 — Germaine Bassé, rue de Bouchain, 128 — Jeanne Leconte, rue de Lofire, 1.

Publications de Mariage. — Entre : Chéri Décaudle et Marie Dorémus.

Mariage. — Entre : Achille Léprohon et Constance Crépeux — J.-B. Nuge et Célina Pottier.

Décès. — Philippe Mollet, 72 ans, rue du Faubourg, 71 — Auguie Delire, 61 ans, rue Sin-Barbe.

SOMAIN. — Liste des camérea gagnants de la tombola du Patronage laïque :

139	225	281	348	401	591	731	769
1191	1790	1827	2250	2268	2605	3029	3342
3358	3381	3419	3721	3753	3900	4106	4135
4366	4572	4640	4823	4868	5183	5411	5672
5706	5777	5864	6060	6004	6118	6271	6418
6781	6842	6972	7254	7311	7325	7368	7498
7567	7647	7707	7777	7829	7903	8017	8023
8150	8151	8352	8861	9024	9081	9156	9220
9400	9457	9930					

Les lots non réclamés la mère, restaient propriété de l'œuvre.

COUTICHES. — Un incendie dont la cause est inconnue, a détruit une petite ferme inhabitée, appartenant à M. Félix Deligny, cultivateur, dont la grange était remplie de paille, du foin et de graines de betteraves.

Les pertes s'élèvent à 4,000 francs et sont couvertes par une assurance.

VALENCIENNES

Incendie. — Un incendie s'est déclaré mercredi vers 11 h. 1/2 du matin, chez M. Rulin, ébéniste, rue de Paris, 129.

Le tocsin sonne et pompiers, gendarmes et troupiers arrivèrent bientôt.

Les voisins avaient déjà déménagé non partie du magasin. Mais on s'aperçut que le feu se trouvait au grenier et l'on s'en rendit maître assez rapidement.

Les dégâts, évalués approximativement à 3000 fr., sont couverts par une assurance à l'*Abeille* et au *Mende*.

Théâtre. — Lundi, représentation avec le concours de deux chanteuses en représentation : Mme Cerouti, du théâtre de Genève, et Mme Colbert, du théâtre de Lyon ; et de MM. Victor, Castel et Evrard.

Carmen, opéra-comique en 4 actes, musique de Bizet. — Ou commencera par *Asile de Nuit*, comédie en un acte de Mme Maurey, du Théâtre Antoine.

A 8 h. 1/2, *Carmen*.

Bureau à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

SAINT AMAND-LES-EAUX. — Mardi, vers six heures du soir, M. Descarpentries, boulanger, laubourg de Tournai, s'était arrêté à un café de la Grande-Place sans avoir au préalable attaché son cheval. L'animal, s'impatientant, partit seul en petit trot vers la rue de Tournai.

M. Edouard Martin, rencontrant l'équipage sans guides abandonnées, courut à la tête du cheval et l'arrêta.

Peu de temps après, M. Descarpentries sortait du café et constatait la disparition de son attelage. Il rencontre alors M. Martin qui le conduisit au poste de police ; il y arriva essoufflé pour recevoir... une contravention pour défaut d'éclairage.

HAVELUY. — M. Vosten, conseiller municipal, a été nommé receveur buraliste de 1re classe à Haveluy.

CAMBRAI

BOUSSIÈRES. — Le sieur Edmond Cousin, âgé d'environ 40 ans, démarrant un tissage mécanique de M. Paul Cornelain, se tomba d'une hauteur de 18 mètres dans un puits, la corde à laquelle il se tenait s'étant soudainement rompue. Le médecin en prent encore se prononcer sur les conséquences de cet accident.

AVESNES

PONT SUR-SAMBRE. — Mardi, à 8 heures du soir, M. Toyeux Emile fut révéillé par les aboiements lointains de son chien. Bientôt il crut percevoir rien d'anormal ne se passait, il vit que la maison du voisin, M. Paul Sérémond, était en feu. Le boulangerie de M. Masson Aestolo était en feu. Il se hâta de donner l'alarme.

Pendant que les secours s'organisaient, le feu communiqua par les intérieurs à une maison de culture et dépendances appartenant à M. Baudrez Emile, occupée par M. Bruyère Julien ; celui-ci, qui était chez en voisin, fut prévenu.

Lorsque les pompiers furent arrivés, il était déjà trop tard pour sauver les meubles, on ne put sauver que les bestiaux et quelques meubles chez M. Bruyère.

Pendant les travaux du sauvetage, M. Demaure César, sapeur-pompier, tomba d'une échelle et eut deux côtes cassées.

Les dégâts sont évalués à environ 25.000 francs pour la premier immeuble et à 10.000 francs pour le second ; il y a assurance.

LANDRECIES. — M. Carelier, ancien receveur des contributions indirectes, a été nommé receveur buraliste de 1re classe à Landrecies.

FOURNIES. — Lundi vers minuit, alors que le bal tressait prenait fin à la salle de la Bourse du Travail, un jeune homme de 25 ans, M. Léon V..., tisseur, demeurant à la Houppe-du-Bois, ouvrit une fenêtre et sauta dans le cour d'une hauteur d'environ dix mètres. On le relève. Il n'avait qu'une peu d'engourdissement qui se dissipe au bout d'une dizaine de minutes après une tricotine avec de vinaigre. Il a déclaré ne revoir comment il avait roulé par le tenêtre.

— Par décret en date du 21 février 1906, M. Geoulard, commissaire de police à Lannion, est nommé à Fourmies, en remplacement de M. Gaudin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— a L'Avenir du Prolétariat », recevra les collections du mois de mars, dimanche 4, de 10 heures à midi, Salle du Café du Midi.

— Un groupe de musiciens costumés en pierrots a parcouru les principales rues de notre ville dimanche après-midi, en jouant des joyeux pas redoublés ; en même temps, d'autres pierrots recueillaient sur le parcours les sous des curieux ; après avoir préléré leurs frais sur le produit de la quête, les organisateurs de cette partie carnavelesque ont pu verser 50 francs 50 à la Caisse du Bureau de Bienfaisance.

DUNKERQUE

Exequatur. — L'exéquatur est accordé à M. Albert Jonle, consul de Chili à Dunkerque.

GRAND-FORT-PHILIPPE. — M. Fourcier, receveur d'octroi, a été nommé receveur certificat de 1re classe à Grand-Fort-Philippe.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Le tramway de Béthune à Lens et à Hénin-Liétard. — Depuis sept ans un pavie de la construction d'une ligne de tramway de Béthune à Lens et à Hénin-Liétard.

Le population des communes à desservir, c'est à dire Béthune, Beuvry, Noyelles-les-Vermelles, Meaingarbe, Les Brebis, Bully-Grenay, Loos lesse n° 3, Lens, Noyelles-sous-Lens, Fouquières-les-Lens, Montigey-en-Gohelle et Hénin Liétard, ne voit rien venir.

Et pourtant, le projet vit mécontentement provoqué par le retard apporté par la Compagnie des tramways de l'Artois, concessionnaire de cette ligne, le député Basly se propose de demander dans le prochaine session du Conseil général le rachèsme de cette ligne.

Renseignements pris, nous croyons savoir que la Compagnie de l'Artois, en présence des demandes de concessions faites par plusieurs personnes, va se décider à commencer les travaux. Ce sera, dit-on, pour le mois de juillet. Attendons !

A'entons que deux embranchements sont également projetés. Le premier, de Fouquières-les-Lens à Pont-à-Vendie, se détache de la ligne principale sur la place du Fouquières-les Lens, passe par ou près Harnes, Annay, se raccorde à la gare de Pont-à-Vendin et aboutit à l'extrémité de la traversée de Pont-à-Vendin vers Estevelles.

Le second embranchement, d'Harnes à Libercourt, se détache de l'embranchement précédent au gare d'Harnes, passe par Carrières, Oignies et aboutit sur le place de la gare de Libercourt.

Ces lignes, très utiles, sont appelées à transporter quantité de voyageurs, dès lors à exploiter, elles seront rentées, pourquoi donc tardes à les construire ?

— *Vol.* — Un commis Armand Mortoux, âgé de 40 ans, résidant à Loison-sous-Lens, a été arrêté lundi soir à Béthune, pour vol d'une somme de 1 fr. 50 dans la tiroir du comptoir d'un cabaret du faubourg de Lille, tenu par M. Dubois.

HÉNIN-LIÉTARD. — M. J.-B. Langlet, garde particulier, en service de la Compagnie des mines de Dourges, a surpris naïvement les jeunes Augustin Flourent, 17 ans et Edmond Lamarry, 19 ans, tous deux aides-mineurs, au moment où ils enlevaient d'une forge située derrière les ateliers, une pelletée quantité de cuivre. Conduits à la gendarmerie, les jeunes maladroits avouèrent leur méfait. Ils ont été mis en état d'arrestation en attendant le jugement de leur cas.

PONT-A-VERDIN. — Lundi matin, vers sept heures, au cours d'une manœuvre, le chargeur François Vandenbrouckel, 23 ans, occupé aux fours à coke, a été tamponné entre deux wagons. Reconduit à domicile à son domicile, il reçut les soins de M. le docteur Lheureux. Son état est assez grave.

SALLAUMINES. — Lundi soir, étant en état d'ivresse, le mineur Lilvin Dollet, 27 ans, s'est permis de pénétrer dans l'atelier de M. Alexandre Delaine, maréchal-ferrant de Sallaumines. Ne trouvant pas de son goût les observations que lui fit M. Delaine, l'ivrogne se fâche, et, s'armant d'un tourde barre de fer, en porte plusieurs coups au maréchal-ferrant. Plainte ayant été déposée, le gendarmerie a verbalisé contre cet individu pour coups.

LAPUGNOY. — En dernière heure, nous apprenons qu'une scène de violence se serait produite à Lapugnoy, dans la nuit de dimanche à lundi. Un cabaretier de cette commune aurait en l'œil crevé d'un coup de couteau.

SAINT-OMER

WIZERNES. — M. Poris, gérant de débit de tabac, a été nommé receveur buraliste de 1re classe à Wizernes.

BOULOGNE-SUR-MER

Trouvaille au mer. — Lundi soir, vers 6 heures, le Rédempteur, patron Baptiste Wacogne, rentré ce port de Boulogne remorquant une bélandre mesurant 42 mètres, qu'il avait rencontrée à la dérive vers neuf heures de l'après-midi, et à milles de la tonne du Vergoyar. Cette bélandre, chargée de chaudron, était marquée sur la roue : « Lucas et représentantes Lindenberg, Nellen y Cie, Buenos-Aires ».

GUINES. — Une rixe qui s'est terminée par de violente coups de couteau, s'est produite lundi en plein jour au café de la « Marquisienne » entre les sieurs Louis Gouchet et Alphonse Pierru. Goubel qui a reçu de Pierru deux coups de couteau au front est tombé inanimé dans la rue. On ne peut se prononcer sur la gravité de la blessure.

Pierru a été arrêté et conduit à la prison de Boulogne.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Ce Bulletin paraît tous les Jeudis. Les Communications des Sociétés, ainsi que celles des Comités de Concours et de Festivals, sont insérées gratuitement.

Festival de l'Epeule, à Roubaix, les 15 et 16 avril 1906 (Pâques).

Cette fête rare des plus importantes, et les primes mentire aux sociétés sont magnifiques : 1re prime 1.000 fr. ; 2e, 500 fr. ; 3e, 250 fr. ; 4e, 100 ; 5e, 75 fr. ; 6e, 50 fr. ; 7e, 50 fr. ; 8e, 25 fr.

Prime aux chefs : 40 fr., 30 fr., 20 fr. et 10 fr. Primes d'éloignement : 75 fr. et 25 francs.

Envoyer les adhésions au secrétariat général, 153, rue de l'Epeule, à Roubaix, avant le 15 mars, dernier délai.

Festival à Marquise (Pas-de-Calais) le 24 juin 1906.

A l'occasion de la remise d'un drapeau aux vétérans, la Lyre marquisienne organise, avec le concours de la commission des fêtes, un grand festival de musiques d'harmonie, fanfares et sociétés de trompettes, pour le dimanche 24 juin 1906.

Des primes en espèces s'élèvent à la somme de 10.000 francs seront tirées au sort entre les sociétés participantes et les chefs.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 1er juin, par M. Mulle, président de la Lyre Marquisienne, à Marquise.

Concours de composition à Tourcoing.

M. Roscoor-Delattre met au concours une marche de l'Exposition, qui sera dédiée à M. le Président de la République à l'occasion de sa visite (fêtes fédérales), et éditée pour plann. harmonie, fanfares et orchestres symphoniques. Toutes les sociétés prenant part au festival permanent le recevront gratuitement, de la même à la même ensemble à Tourcoing.

L'auteur du meilleur manuscrit recevra un prix en espèces de 300 francs ; l'œuvre deviendra la propriété de l'éditeur.

Les marches envoyées au concours devront être écrites pour le piano.

Cette marche pimpante et rythmée on pas redoubla, avec des motifs antérieurs, faciles à entendre et à exécuter et susceptibles d'une brillante orchestration. Elle devra tenir en quatre pages du papier piano et ne pas les dépasser.

Les manuscrits seront reçus à partir de ce jour chez M. Roscor, Grand'Place, à Tourcoing, jusqu'au 25 mars, dernier délai.

Le résultat sera publié fin mars. Un jury très compétent sera chargé de l'examen des compositions.

Nos sociétés

Harmonie du Commerce d'Arras

Cette Société est la fille de la Fanfare du Commerce, d'Arras, qui brillait il y a une vingtaine d'années. Elle a conservé le coquet uniforme d'origine : veston, pantalon en casquette bleus, avec boutons dorés et galons d'or. Elle a aussi gardé le superbe bannière des débuts, qui est au dire des Dames d'Arras.

Vers la fin de 1879, quelques amateurs de musique fondèrent à Arras une Fanfare sous le titre de « La Lyre Commerciale », mais ce titre fut aussitôt changé contre celui de « Fanfare du Commerce ».

La premier bureau se composa du MM. Bornard, président d'honneur ; Ledieu (ancien député) et Mordi, vice-présidents ; Planteroses, secrétaire ; Scaillerels, trésorier.

La direction musicale fut confiée à M. Alfred Bergent, le célèbre chef des Orphéonistes d'Arras, qui est pour sous-chefs MM. Gellion et Schmidt. La Fanfare est par le suite pour secrétaires : MM. Delattre, Delancourt, Clauguiat et Parlett ; pour trésorier, M. Masson.

Le première exécution fut en concert au Théâtre d'Arras, le 28 janvier 1880, et, dès le mois d'août de cette même année, c'est-à-dire à peine née, la Fanfare se présente au concours de Cambrai, contre Charleville, Lille, St-Quentin et Le Nouvion. Cette vaillance fut récompensée par le 1er prix du lecture à vue, la 2e d'exécution et le 3e de soli.

Nouvean succès à Lens en 1881, et cette fois complet ! tous les premiers prix, bellent Lilvin.

La Fanfare triomphe encore au Havre en 1883, battant, en division d'excellence, le célèbre fanfare « La Sirène » de Paris, Dijon, St-Denis, etc. Du coup, l'excellente Fanfare parvenue en sommet en si peu de temps, était demandée dans toute la région. Elle donne des concerts à Boulogne en 1885, à Dunkerque en 1887, à Douai en 1888, à Cambrai en 1890. Partout elle obtient un énorme succès.

Entre temps, en 1887, elle concourut au Havre pour la seconde fois, et son triomphe est aussi éclatant. Tous les premiers prix, contre le Lovrière, Roubaix et Abscon. Le distingué chef, M. Bergent, reçoit un prix de direction bien mérité.

Nouveau concours à Reims en 1892 : 1er prix d'association, 2e prix de lecture à vue, 2e prix d'honneur.

Pendant toute cette période, la Société assiste en outre à plusieurs festivals et prête son concours dévoué à toutes les fêtes locales. Malheureusement, à la fin de 1893, pour des motifs d'ordre purement local, la Société se désagrège, en grand chagrin des habitants d'Arras et de tous les amateurs de l'art musical. Les débris de la vaillante Fanfare se rendant cependant en Karesel du Dunkerque, le 19 août, puis en lot le sommeil.

Le moyen du musicienne se reforme en 1895 à l'occasion d'un concert donné à Arras par la Fanfare le *Club des XX*, de Lille ; mais ne n'est qu'en octobre 1897 que le réveil véritable se produit, avec M. Michannson pour président ; M. Griffiche, vice-président ; M. Bléry, secrétaire ; M. Senny, trésorier. Ce bureau est encore en fonction maintenant, à l'exception du secrétariat qui a pour titulaire, depuis 1902, le dévoué M. Paillard.

La direction musicale échoit à M. Gellian, qui est successivement pour sous-chefs MM. Tafin, Schmidt et Hiesse.

Sous le titre du *Nouvelle Fanfare du Commerce*, la Société donne deux auditions à Arras, puis se rend aux festivals d'Avesnes-le-Comte et de Dunkerque, à celui de Douai en 1899 et à celui d'Orléans en 1903. Elle se présente enfin au concours de Bois en 1re division avec 60 exécutants, et emporte le 1er prix de lecture à vue et le 2e prix d'honneur. A Aiger, tout les premiers prix.

La Fanfare Bleit en marche pour réinvoyer sa nature. Elle vit mécontentement provoqué par le retard apporté par la Compagnie des tramways de l'Artois, concessionnaire de cette ligne, le député Basly se propose de demander dans le prochaine session du Conseil général le rachèsme de cette ligne.

Renseignements pris, nous croyons savoir que la Compagnie de l'Artois, en présence des demandes de concessions faites par plusieurs personnes, va se décider à commencer les travaux. Ce sera, dit-on, pour le mois de juillet. Attendons !

A'entons que deux embranchements sont également projetés. Le premier, de Fouquières-les-Lens à Pont-à-Vendie, se détache de la ligne principale sur la place du Fouquières-les Lens, passe par ou près Harnes, Annay, se raccorde à la gare de Pont-à-Vendin et aboutit à l'extrémité de la traversée de Pont-à-Vendin vers Estevelles.

Le second embranchement, d'Harnes à Libercourt, se détache de l'embranchement précédent au gare d'Harnes, passe par Carrières, Oignies et aboutit sur le place de la gare de Libercourt.

Ces lignes, très utiles, sont appelées à transporter quantité de voyageurs, dès lors à exploiter, elles seront rentées, pourquoi donc tardes à les construire ?

— *Vol.* — Un commis Armand Mortoux, âgé de 40 ans, résidant à Loison-sous-Lens, a été arrêté lundi soir à Béthune, pour vol d'une somme de 1 fr. 50 dans la tiroir du comptoir d'un cabaret du faubourg de Lille, tenu par M. Dubois.

HÉNIN-LIÉTARD. — M. J.-B. Langlet, garde particulier, en service de la Compagnie des mines de Dourges, a surpris naïvement les jeunes Augustin Flourent, 17 ans et Edmond Lamarry, 19 ans, tous deux aides-mineurs, au moment où ils enlevaient d'une forge située derrière les ateliers, une pelletée quantité de cuivre. Conduits à la gendarmerie, les jeunes maladroits avouèrent leur méfait. Ils ont été mis en état d'arrestation en attendant le jugement de leur cas.

PONT-A-VERDIN. — Lundi matin, vers sept heures, au cours d'une manœuvre, le chargeur François Vandenbrouckel, 23 ans, occupé aux fours à coke, a été tamponné entre deux wagons. Reconduit à domicile à son domicile, il reçut les soins de M. le docteur Lheureux. Son état est assez grave.

SALLAUMINES. — Lundi soir, étant en état d'ivresse, le mineur Lilvin Dollet, 27 ans, s'est permis de pénétrer dans l'atelier de M. Alexandre Delaine, maréchal-ferrant de Sallaumines. Ne trouvant pas de son goût les observations que lui fit M. Delaine, l'ivrogne se fâche, et, s'armant d'un tourde barre de fer, en porte plusieurs coups au maréchal-ferrant. Plainte ayant été déposée, le gendarmerie a verbalisé contre cet individu pour coups.

LAPUGNOY. — En dernière heure, nous apprenons qu'une scène de violence se serait produite à Lapugnoy, dans la nuit de dimanche à lundi. Un cabaretier de cette commune aurait en l'œil crevé d'un coup de couteau.

SAINT-OMER

WIZERNES. — M. Poris, gérant de débit de tabac, a été nommé receveur buraliste de 1re classe à Wizernes.

BOULOGNE-SUR-MER

Trouvaille au mer. — Lundi soir, vers 6 heures, le Rédempteur, patron Baptiste Wacogne, rentré ce port de Boulogne remorquant une bélandre mesurant 42 mètres, qu'il avait rencontrée à la dérive vers neuf heures de l'après-midi, et à milles de la tonne du Vergoyar. Cette bélandre, chargée de chaudron, était marquée sur la roue : « Lucas et représentantes Lindenberg, Nellen y Cie, Buenos-Aires ».

GUINES. — Une rixe qui s'est terminée par de violente coups de couteau, s'est produite lundi en plein jour au café de la « Marquisienne » entre les sieurs Louis Gouchet et Alphonse Pierru. Goubel qui a reçu de Pierru deux coups de couteau au front est tombé inanimé dans la rue. On ne peut se prononcer sur la gravité de la blessure.

Pierru a été arrêté et conduit à la prison de Boulogne.

LA BELGIQUE

La fillette violée et coupée en 6.3 morceaux

Bruxelles, 28 février.

La police vient de faire une constatation importante qui éclaire à percer le mystère de ce drame effroyable. L'homme qui avait été vu portant un paquet sanglant dans un plus tard devoir contenir les jambes et les bottines de la petite victime de la rue des Hiscenailloy, vanait de la ferme Stuypeeberg, à Laeken. Il a été arrêté hier matin à quatre heures, rue de Flandre, 7, et un individu qui séjournait à Bruxelles sous un faux nom. Il a été formellement reconnu par un ouvrier peintre de la rue Fransman, qui l'avait vu portant des paquets le jour même où les restes de la petite victime était été découverte.

Il a avoué qu'il s'était fait passer, il y a sept quinzaine de jours, pour un officier de police et avait interrogé en cette qualité, à propos de crime, un grand nombre de femmes galantes, uniquement par amour de l'art, pour se documenter. Il a ajouté, tout à fait, trouvé, il y a quelque temps, rue Fréramo, à Laeken, où il a été remarqué portant plusieurs paquets.

FINANCES

Paris, 28 février.

La liquidation profite d'impressions optimistes venues de Berlin. Notre Rente s'avance à 99 f. 45. Le cours de composition est fixé à 99 fr. 37 1/2. Fonds Russes en bonne tenue, Russes un peu lourds. Nos Sociétés de Crédit sont bien tenues, Crédit Foncier 719 francs, le Crédit Lyonnais fait 1.135 francs, le Comptoir d'Escompte 814 francs et la Société Générale 647 francs.

Compartiment industriel animé. Valeurs russes en nouvelle reprise, Mines de Transvaal en plus bas niveau.

En Banque, se comptent, le Saint-Raphaël-Quinquina à des demandes à 182. On reste très calé sur les actions de l'Union des Tramways qui sont recherchées à 50.11. Dans le pétrole, générale s'affirme que la dividende du dernier exercice sera supérieur à celui du précédent.

Rappelons que l'on introduire prochainement

CARTES POSTALES EN GROS La plus grosse maison pour la vente des cartes postales pour Fêtes, Fantaisies de Pâques et d'Avril est la maison **F. LACLAU** aîné, éditeur, rue Temporières, 7, Toulouse. — **Assorti de 284** cartes de luxe pour Pâques et 1er avril, 15 francs. — Catalogue illustré sur demande.

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas **CONTREXEVILLE-PAVILLON** 964

LA Jolie Mendiante

Grand Roman Populaire et Dramatique

PAR

JULES MARY.

QUATRIÈME PARTIE

SIMONE DE BEAUCHAMP

Les paysans regardaient Georget avec admiration. L'un d'eux s'avança vers lui :

— Vous êtes le lieutenant Bernard ? questionna-t-il. Vous avez servi en 3e zouaves ? C'est vous qui avez repris aux Arabes un drapeau qu'ils nous avaient enlevé ?

— Oui, c'est moi, répondit Georget.

— Moi fils, Sylvain Philibert, était aussi dans la même compagnie que vous... Il nous a cité ça dans le temps...

— Sylvain Philibert, je me souviens de lui... Qu'est-il devenu ?

— Mon pauvre garçon est en Allemagne. Il a été fait prisonnier à Sedan. Qu'est-ce vous voulez, nous n'avons pas de chance : mon fils aîné, Jean, son frère, est depuis un mois au lit ; il s'est blessé en travaillant dans le forêt.

— Et la femme de Jean vient d'accoucher, n'est-ce pas, père Philibert ?

— Mais oui, monsieur le curé, d'une mignonne petite fille... Quand le père sera rétabli... qu'on sera un peu dépêtré, on s'occupera de choisir un parrain et une marraine et de la vous mener en baptême, cette mignonne... Vous commencez, pour l'instant...

— Mon Philibert, en qualité de camarade de régiment de votre fils, voulez-vous de moi pour parrain ? proposa Georget en tendant la main au paysan.

— Oh ! mon lieutenant !... On est de et petites gens !...

— Et de moi pour marraine ? fit Simone qui arrivait avec sa mère et Fanchon.

— Mam'zelle Simone !... Vous !... pour des malheureux comme nous !

— Allons, c'est convenu, je serai marraine ! Mon compère, dit-elle en souriant à Georget, donnez-moi votre bras.

Plus ému que s'il eut fait geste d'enlever à l'assaut, Georget présenta son bras à la jeune fille. Jacques offrit le sien à Fanchon, madame de Beauchamp prit celui du docteur Delort. Ils retournèrent lentement au château.

Le soir, Jacques et Georget envirant le bal avec Fanchon et Simone.

Le brave garçon n'avait guère en le loisir d'apprendre ce fart d'agrément et Fanchon avait dû, pour obtenir un résultat suffisant, lui lancer au plano des valses et des polkes qu'il avait essayées dans le salon avec Simone qui rinit comme une folle de l'embarras du son cavalier.

— Allons au pas, lieutenant, faisait-elle de sa voix mutine que coupaient les éclats de sa gaîté.

Le pauvre lieutenant avait fini par aller au pas. Le soir, s'il ne fut pas brillant, il ne fut pas ridicule.

Jacques et Fanchon dansaient à ravir. Souvent, Simone s'était mise au piano, les faisant danser tous deux : puis Fanchon remplaçait Simone — le piano lui était de vers d'oeille — le frère et la sœur dansaient ensemble. Jacques avait été quelque peu réfractaire à la chorégraphie : il y excellait maintenant et y prenait un grand plaisir.

Quelques jours après, Simone dit à Georget :

— Mon compère, accompagnez-moi, nous allons voir notre filleule.

Ils arrivèrent au bout du village devant une maisure en briques précédée d'un jardinet entouré d'un bais vivn : l'habitation de Jean Philibert. Elle se composait d'une salle et d'une cuisine au rez-de-chaussée, d'un grenier formant premier étage.

La femme du bûcheron, déjà relevée, lavait du linge dans la cuisine. Le mari, maigre et blême, était à demi étendu dans un vieux fauteuil. Il essaya de se lever en voyant entrer des visiteurs, son front se couvrit de sueur.

— Ne vous dérangez pas, monsieur Jean Philbert, dit Simone.

Vous souffrez encore beaucoup ? questionna-t-elle.

— J'ai eu les reins comme brisés ; c'est long à se remettre ; on enrage d'être là à ne rien faire quand l'ouvrage commande.

— Il se rouge le sang, dit la femme ; c'est pas raisonnable non plus. Quand on peut pas ; on ne peut pas ! On sait bien qu'tes t'as un paresseux, mon pauv' Jean. L'enfant dormait dans son berceau bien blanc. La mère le prit dans ses bras en l'embrassant.

— C'est dona bien vrai, mam'zelle et monsieur, qu'vous voulez bien être parrain et marreine d'ma petite fille ?

— Oui, et je vous apporte ça layette, répondit Simone en déposant un paquet sur un meuble.

— Comment qu'nous pourrons vous remercier d'tout ça ? fit la brave femme.

— Vous êtes vraiment trop bonnes, mam'zelle Simone, dit le bûcheron. On ne peut qu'vous remercier ainsi que le lieutenant d'mon frère Sylvain.

Simone embrassa l'enfant, glissa une bourse dans la main de la mère et lui dit :

— Vous fixerez le jour du baptême ; le lieutenant Bernard et moi nous sommes à votre disposition.

Elle ne voulut pas entendre les remerciements des pauvres gens et partit avec Georgel. En chemin, elle causait gaiement avec lui :

— Vous n'avez pas oublié les prières que nous devons dire ensemble, au moins ? Que vous avez perdu le pas de la valse et de la polka, en peut vous le pardonner, mais me laisser seule répondre à l'abbé Pierre ?...

Voyons, dites-vous qu'il le vous ?

— En ce moment, non, mais je vous promets, mademoiselle Simone, que lorsque cela arrivera le jour de la cérémonie... C'est-à-dire que vous allez repasser votre : « Je crois en Dieu », comme un petit enfant.

— Il le faut bien, mademoiselle Simone ; je confesse que...

— On ne vous demande pas de *Confiteor*, interrompit la jeune fille en riant de la mine piteuse de son compère.

Eh ! la reprenait :

— Que voulez-vous ! Nous feront pour les prières ce que nous avons fait pour la danse : nous vous tes feroins répéter !

Antant elle était enjouée, autant il était ému, touché au plus profond du cœur de l'honneur qu'elle lui faisait.

Etre le *compère* de mademoiselle de Beauchamp, ainsi qu'elle disait, tui, le pauvre enfant sans famille, être fraité avec tant de gracieuse bonté, un tact si charmant ! Était-ce possible ? Oui, cela était. Il sentait s'appuyer sur son bras la fine main gantée de la jeune fille ; il entendait sa voix, son rire perlé. Lorsqu'il osait tourner son regard vers elle, il voyait les beaux yeux aux longs cils bruns de Simone, son sourire mutin... Un trouble délicieux envahissait tout son être, il essayait en vain de répondre dignement aux questions de la jeune fille, de ranimer la conversation lorsqu'elle tombait.

Il aurait souhaité de dire des choses légères, spirituelles, et semait toutes ses forces se fendre, s'écrouler en un rêve d'où il ne pouvait s'éveiller ou il se complaisait ainsi que le dormeur qui, dans le demi-sommeil du matin, craint de faire s'évanouir, en ouvrant les yeux, en risquant un mouvement, les rêves bienfaisantes qui ont